

leurs devoirs religieux et leur rôle d'assistance. L'exercice « honnête » du commerce est admis, à condition qu'il conduise à aider les plus pauvres. Par ces exemptions et ces privilèges (avec le droit de recevoir des biens par héritage ou par legs) Constantin fournit à l'Église les moyens de développer au mieux son action charitable. En 370, Valentinien 1<sup>er</sup>, Valens et Gratien créent une assistance médicale publique pour la ville de Rome, assurée par quatorze médecins, un par région.

Un dernier chapitre relatif à l'Église montre comment les missions attribuées à l'Église constituent une « véritable planification de l'assistance publique ». L'évêque est considéré comme le protecteur des pauvres. Des institutions de bienfaisance se développent d'abord en Orient, puis à Rome et en Italie. Les constitutions impériales du iv<sup>e</sup> et du v<sup>e</sup> siècles révèlent ainsi un intérêt, qui s'accroît avec le temps, pour les couches les plus pauvres de la population, intérêt qu'il faut associer à l'*humanitas* des empereurs chrétiens.

L'auteur a ainsi réuni un matériel épars, dont les différents éléments se complètent pour montrer comment les empereurs prennent conscience de la question de la pauvreté, tant dans leurs décisions propres que dans la place reconnue à l'Église. Cette étude de la législation apporte ainsi un complément utile aux travaux historiques portant sur cette question.

Michèle Ducos.

Philippe MUDRY, *Medicina, soror philosophiae, Regards sur la littérature et les textes médicaux antiques (1975-2005)*, réunis et édités par Brigitte MAIRE : Bibliothèque d'Histoire de la Médecine et de la Santé, Éditions BHMS, Lausanne, 2006, 542 pages.

Ce recueil des articles récents de Ph. MUDRY (de 1993- à 2006 pour l'essentiel) reflète la richesse et la diversité d'une œuvre consacrée à la médecine romaine, et à ses grands noms (Celse ; Caelius Aurélien). Le titre *Medicina, soror philosophiae*, emprunté à *De an.* (II.6) de Tertullien, dit assez le souci de l'auteur d'adopter une perspective « philosophique », qu'il s'agisse d'épistémologie ou d'éthique. Le souci de dépasser les antinomies primaires, comme celle des hellénolâtres sur le pragmatisme terre à terre de Rome et la richesse idéologique du génie grec, est ici et là manifeste, et l'étude du comparatisme culturel gréco-romain y gagne en pertinence.

L'ouvrage est introduit par une très riche *Préface* de J. PIGEAUD.

Ce compte rendu négligera les articles littéraires ou philologiques du recueil : sur la matrone d'Ephèse, le moineau de Lesbie ou le « rêve de Pompée » (s'agissant, ici de l'*oneirokritikon* d'orientation stoïcienne, on attendrait une confrontation avec le *de divinatione* et le *de fato*). Ces articles illustrent la diversité d'une œuvre dont le centre de gravité est l'intégration du savoir médical grec à la culture scientifique romaine, à ses grands auteurs, ainsi que les interférences entre la déontologie hippocratique et la sociologie romaine des *artes*.

L'œuvre de Ph. MUDRY se déploie dans quatre domaines privilégiés de la médecine gréco-romaine : la définition de l'encyclopédie médicale dans le cadre de la littérature scientifique — l'histoire multiculturelle de la médecine antique, avec l'accent mis sur les « écoles » et les grands auteurs — les monographies centrées sur diverses thérapeutiques — la déontologie de l'art médical.

L'article sur *Médecine et vulgarisation...* (p. 387 s.) part évidemment du *Traité* de Celse, auquel l'auteur a consacré la majeure partie de son œuvre scientifique, non seulement à la *Préface*, éditée, traduite et commentée magistralement en 1982, mais au livre I (p. 461 s. : « tradition et nouveauté »), et à l'« orientation doctrinale » du *De Medicina* ; le rapport bibliographique sur le *De Medicina* (p. 307 s.) ne

néglige aucun aspect, et surtout pas la langue, enjeu essentiel pour la constitution du genre latin (pp. 315-316). Aussi bien le recueil comporte-t-il une « reconsidération de la langue et du style de Celse » (p. 247 s.) — éléments d'une synthèse dont la nécessité s'impose de plus en plus (cf. Colloque d'Aix-en-Provence, 2004, p. 195, pour Paulin de Nole, et notre *Médecine à Rome*, 2006, pp. 140-144). L'article sur *Médecine et vulgarisation...*, soulignant la « nouveauté du genre », après une étude très rigoureuse de la structure du *De Medicina*, explicite le rôle de modèles alexandrins (p. 392), orientation de la recherche qu'on observe également pour *Le chou de Pythagore...* (p. 51 s.) : repensant le problème, souvent simplifié, de l'opposition culturelle entre Rome et la Grèce, lié à celui de la « culture » de Caton, Ph. MUDRY n'a cessé de postuler dans la littérature médicale de Rome la fidélité à l'hippocratisme, les « inflexions » médicales romaines, pour la diététique (p. 37 s., pour la déontologie de Scribonius Largus (p. 207 s.). Tout au plus pourrait-on ajouter que l'émergence d'une littérature médicale spécifique est freinée à Rome par le syncrétisme initial entre médecine et art vétérinaire (voir SCONOCCHIA, 2002) et par son statut de discipline auxiliaire de l'agronomie et de l'architecture, de Caton à Vitruve. Toute histoire de la médecine latine suppose de dépasser le clivage des genres. L'histoire « multiculturelle de la médecine antique » se révèle d'une exceptionnelle richesse — avant les synthèses récentes de SCONOCCHIA. Citons les *Réflexions sur la médecine romaine* (p. 397 s.), et le *Celso e la medicina nel mondo greco-romano* (p. 139 s.) ; la référence au 'Corpus hippocratique' est toujours précise et probante. MUDRY a très justement associé la curiosité scientifique, et pratique, des Romains à leur souci éthique, qui déborde la déontologie de la *miser cordia et humanitas*, constamment relevée (p. 214 s. ; p. 443 s.). Sensible dans la diététique, et dans la censure de la *luxuria* alimentaire, cette orientation moralisante serait encore plus sensible dans la sexologie du genre médical (voir Caelius Aurélien). Le rôle de la *philanthropie* stoïcienne est bien mis en valeur dans tous ces articles : la doctrine vient colorer la réception romaine du *Serment* — notamment pour Scribonius, p. 211 s. : le médecin militaire explicite l'esprit du *Serment*, sans déformer la tradition. On peut discuter, ici et là, de l'existence d'éléments spécifiquement romains et « antiromains » chez les auteurs. MUDRY a constamment exercé sa sagacité sur le problème majeur : la part des « écoles » grecques et la survie de la « médecine populaire » (p. 139 ; p. 174 ; pp. 397-399). Une étude systématique des livres XXVIII à XXX de l'*Histoire naturelle* corrobore la survie tenace de cette médecine populaire, et rurale, dans le corpus scientifique en gestation.

Pour l'histoire des écoles et de leur réception dans la littérature médicale latine, chez Celse surtout, les travaux de Ph. MUDRY sont essentiels. Comme historien de la médecine gréco-romaine, l'auteur s'attache plus à Celse qu'à Pline et Caelius Aurélien — qui permet de redresser certaines déformations ou caricatures romaines ; notamment pour le méthodisme. On ne louera jamais assez la riche synthèse sur l'« orientation doctrinale » du *De Medicina* de Celse (p. 317 s.). Ici comme dans les autres contributions, on apprécie l'effort victorieux pour maîtriser un « méthodisme » souvent protéiforme ; sensible à la critique du méthodisme dans la *Préface* de Celse (p. 318), MUDRY a analysé avec vigueur les postulats d'une école qu'il a raison de considérer comme romaine, aussi bien « la médecine de l'évidence » — titre d'un article, pp. 89-90 — que la doctrine des « communautés » (pp. 320-321) et de ses trois « catégories » ; il a montré que la doctrine dépasse l'antinomie physiologique *strictum/fluens*. Le méthodisme n'ayant pas suscité une synthèse aussi rigoureuse que celle de DEICHGRÄBER pour l'*Empirikerschule*, cette contribution est essentielle. Tout au plus, ferai-je une réserve sur IV. *Celse et Thessalos* (pp. 322-323), en raison de la chronologie généralement admise pour ce dernier.

Les monographies relatives à la thérapeutique ont été évoquées dans leur dimension doctrinale : outre le « chou de Pythagore », il faut citer la brève note sur le traitement comparé de l'ascite (pp. 243-244) — qu'enrichirait la doxographie de la paracentèse chez Caelius Aurélien —, ainsi que l'analyse de la pathologie urbaine (p. 231 s.) : cette recherche classique, alimentée par la sociologie littéraire, restitue le sens hygiénique de diverses pathologies (air, eau), prolongement latin et original de l'épidémiologie hippocratique. Peut-être, dans ce domaine, convient-il de ne pas sous-estimer les pesanteurs de la vie sociale (*negotia/officia*). Même intérêt pour la note sur la vertu thérapeutique de l'ellébore : Pline, *NH*, est replacé dans le corpus scientifique gréco-romain. Au-delà de la simple déontologie post-hippocratique, le recueil montre aussi la curiosité pour la formation médicale et l'exercice de l'*ars*. On adhérera sans réserve aux conclusions fermes sur « les médecins et professeurs d'Avenches » (CIL XIII.5079) : l'intégration graduelle des *medici* aux spécialistes des *artes liberales* (cf. notre *Médecine à Rome*, chap. IX, *pass.*, notamment p. 510) dispense de distinguer des « médecins les professeurs de médecine »

Un compte rendu ne saurait épuiser la richesse de ce recueil qui éclaire sous tous ses aspects, par un comparatisme gréco-romain fécond, la spécificité de la médecine romaine, fille du savoir hellénique et du réalisme, voire du juridisme romain.

Jean-Marie ANDRÉ.

Pascal BOULHOL, Françoise GAIDE, Mireille LOUBET, *Guérisons du corps et de l'âme, Approches pluridisciplinaires* : Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 2006, 366 pages (avec index).

Cette publication de l'Université de Provence se compose de trois sections, médicale, « religieuse » et variée — cette dernière regroupant comme « sources non textuelles » des témoignages sur les thérapeutiques marginales, notamment sur la vertu curative des arts.

Le dessein affiché est de fonder toute recherche sur les « textes du domaine médical » et « religieux » : on verra que ce clivage n'a qu'un sens éditorial. La section I, avant les monographies centrées sur la médecine romaine, explore deux aspects de la pathologie mentale. D. PRALON (p. 13 s.) reprend les « lettres pseudo-épigraphes » d'Hippocrate (17 à 20), en supposant connue l'argumentation contre l'authenticité. Démocrite est au centre de cette correspondance, avec sa présumée « folie » qui appelait un traitement à l'ellébore administré par Hippocrate. L'auteur souligne l'intérêt de la lettre 18, minutieusement traduite et confrontée à la doxographie du « physicien » : la fausse *manière* recouvre une curiosité scientifique universelle. Il faudrait ajouter au dossier l'écho de la psycho-pathologie démocritéenne dans la philosophie latine, de Cicéron, *Fin.*, V 23 à Sénèque, *De tr. animi* (le *Peri euthumias* et la thérapeutique de la « dépression ».) La lettre 20 est scrutée avec la même attention (p. 24 s.). La contribution d'A. BLANSARD sur les vices et les maladies de l'âme chez Platon (Sophiste ; Timée), p. 29 s., reprend le système imagé du vice/maladie et de leurs « thérapies », avec des schémas lexicographiques probants (p. 37) ; ils illustrent une explication « intellectualiste » (*amathia* ; *agnoia*) qui annonce la psycho-pathologie stoïcienne. Même si le lien avec les théories hippocratiques de l'activité n'est pas établi, le recours à la gymnastique dépasse le registre de la métaphore. Suivra une étude du problème théorique majeur posé par Platon, pour l'« art de guérir », des « fondements théoriques de l'intervention thérapeutique » (p. 43 s.). Ph. VAN DER EIJK, à travers Hippocrate,